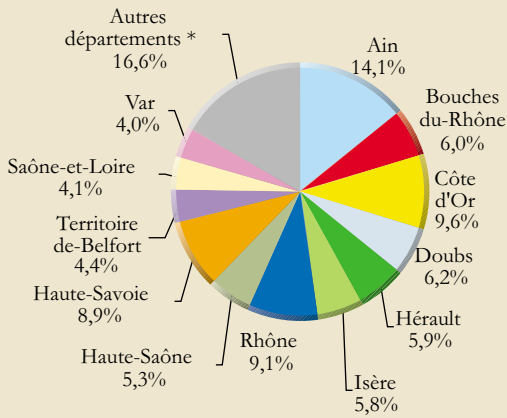


RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES ACCIDENTS RECENSÉS

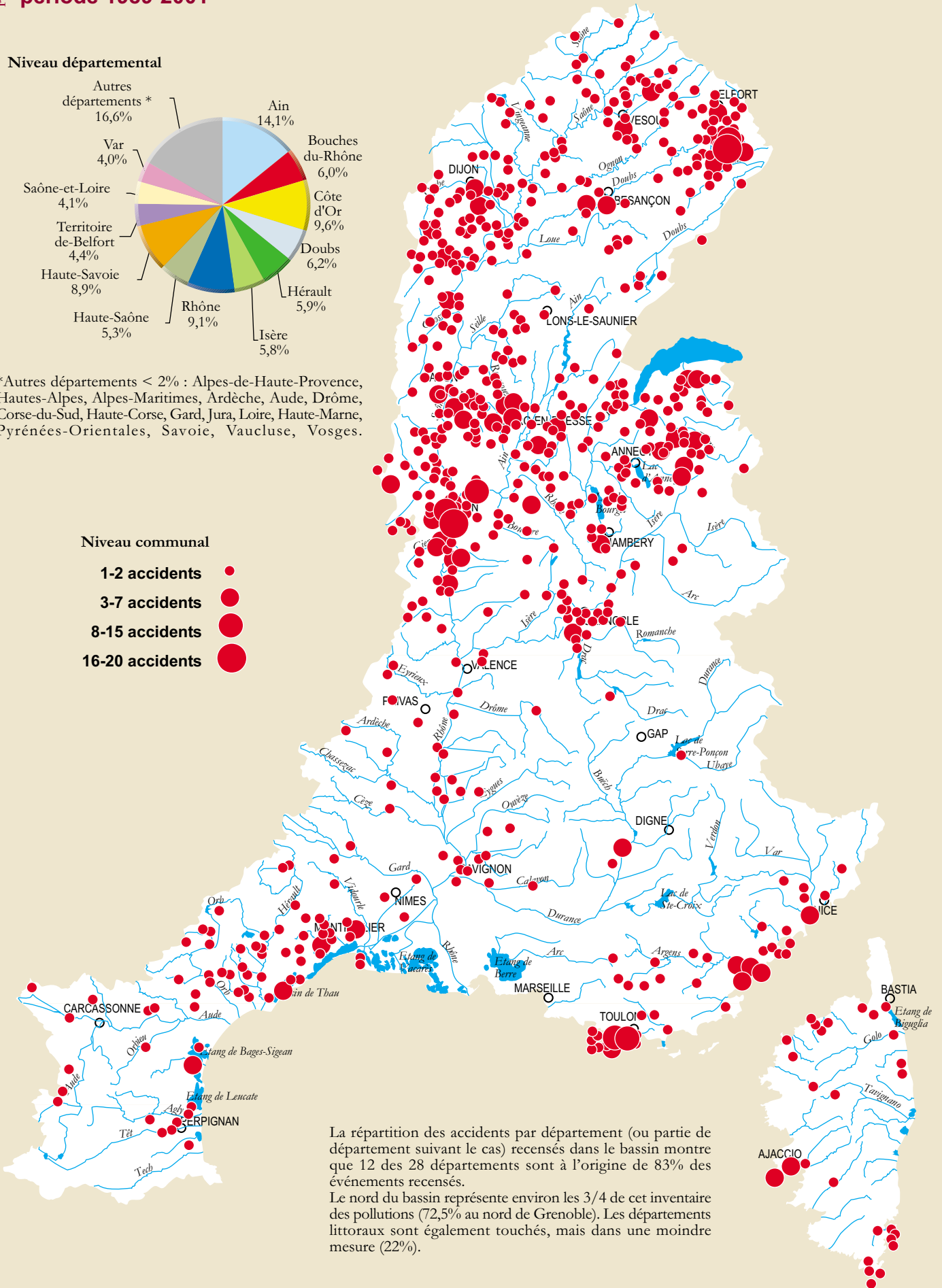
période 1989-2001

Niveau départemental



*Autres départements < 2% : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aude, Drôme, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Gard, Jura, Loire, Haute-Marne, Pyrénées-Orientales, Savoie, Vaucluse, Vosges.

Niveau communal



La répartition des accidents par département (ou partie de département suivant le cas) recensés dans le bassin montre que 12 des 28 départements sont à l'origine de 83% des événements recensés.

Le nord du bassin représente environ les 3/4 de cet inventaire des pollutions (72,5% au nord de Grenoble). Les départements littoraux sont également touchés, mais dans une moindre mesure (22%).

6 • POLLUTIONS ACCIDENTELLES

ORIENTATIONS FONDAMENTALES

Poursuivre toujours et encore la lutte contre la pollution

S'investir plus efficacement dans la gestion des risques

Améliorer l'inventaire permanent des pollutions accidentelles

Apprécier les évolutions tendanciennes et la variabilité dans le temps des pollutions, ainsi que leur propagation spatiale

Décrire la nature et l'extension des conséquences d'un accident éventuel sur le milieu aquatique

OBJECTIFS DU SDAGE

DIAGNOSTIC

Pour le bassin Rhône-Méditerranée-Corse, 1034 événements ayant une conséquence directe sur la pollution des eaux ont été recensés dont 952 durant ces 12 dernières années. Cela correspond à environ 25% des événements du même type répertoriés en France. Par ailleurs, il convient de souligner que ces événements ayant une conséquence sur la pollution des eaux ou la contamination des sols représentent pratiquement 50% des événements recensés dans le bassin RMC (pourcentage identique au niveau national).

La répartition temporelle de ces accidents fait apparaître de fortes fluctuations mais il ne convient pas, à partir de ces données, de tirer des conclusions trop arrêtées. Il ne faut, par exemple, pas lier l'évolution du nombre d'événements à l'évolution de la sécurité des installations.

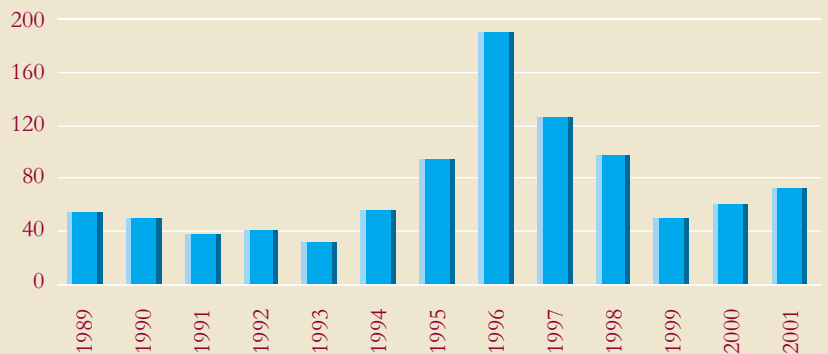
6

Ces informations proviennent de différentes sources. Il s'agit, pour l'essentiel, de services de l'Etat, de la presse et parfois de certains organismes professionnels.

Il est fréquent, en particulier, pour les accidents importants, que plusieurs sources d'informations mentionnent l'événement et fournissent des éléments complémentaires. Ainsi, près d'un accident français sur quatre est signalé par 2 sources différentes. Ainsi, sur les 10 dernières années, plus de 50% vient de la Sécurité Civile et Services de Secours, 25% de la Presse et 35% des Services Inspections des Installations Classées et Police de l'Eau.

POLLAC.2 ACCIDENTS RECENSÉS sur la période 1989-2001

Nombre d'accidents



POLLAC.5 CONSÉQUENCES DES ACCIDENTS RECENSÉS

